

APPEL A CANDIDATURES

La Chambre d'agriculture de Nouvelle-Calédonie est susceptible de recruter en CDI dans les meilleurs délais :

Un(e) comptable (ROME M 1203) – basé(e) à Nouméa

Sous la responsabilité du Responsable du pôle financier, ses missions sont les suivantes :

De manière générale :

- Tenir la comptabilité générale et analytique de toutes les opérations selon les normes comptables en vigueur (cadre comptable PCG) ;
- Participer à la réalisation et au suivi des états financiers et budgets ;
- Participer à la mise en place de procédures comptables et financières ;
- Suivre les coûts des différentes imputations analytiques ;
- Tenir à jour les tableaux de bord financiers ;
- Assurer le reporting des informations ;
- Participer à l'amélioration des outils de gestion,
- Assister le Responsable du pôle financier dans tous les aspects comptables et financiers.

Et plus particulièrement la gestion du cycle de trésorerie :

- Saisie des opérations bancaires, états de rapprochement ;
- Contrôle des caisses, états de rapprochement ;
- Prévisions de trésorerie ;
- Etablissement des factures clients ;
- Préparation des prélèvements des clients ;
- Relances des clients.

Profil souhaité :

BTS comptabilité ou équivalent ;

Expérience professionnelle réussie (au moins 5 ans) dans un poste similaire indispensable ;

Parfaite connaissance des outils informatiques, connaissance de SAGE serait un plus ;

Capacité d'organisation ;

Qualités relationnelles et discrétion exigées ;

Force de proposition ;

Connaissance en comptabilité analytique et contrôle de gestion ;

Permis B exigé.

Les candidats (es) intéressés(es) doivent adresser au plus tard **le jeudi 31 janvier 2019**, au siège de la Chambre d'agriculture – BP 111 – 98845 Nouméa cedex – (Fax 28 45 87 et mail rh@canc.nc) leur dossier complet comprenant :

- Un curriculum-vitae ;
- Une lettre de motivation au Président de la Chambre d'agriculture ;
- Les copies des diplômes ;
- Les prétentions salariales ;
- **Des justificatifs d'expériences professionnelles pourront être demandés.**

Les personnes retenues sur dossier seront convoquées au siège de la CANC à Nouméa pour un entretien devant le comité de recrutement.

La Chambre d'agriculture se réserve le droit de ne pas donner suite ou de ne donner qu'une suite partielle à cette offre d'emploi.

Le Président, Gérard PASCO